

FORMATION PROFESSIONNELLE

INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

(Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin)

Certification Qualiopi en cours

ACTUALITÉS JURIDIQUES EN DROIT ÉQUIN

Date et Horaires : vendredi 30 septembre 2022 de 09H00 à 12h30

Lieu : visioconférence via Zoom

ACTUALITÉS BIEN ÊTRE DES ÉQUIDÉS : PREMIERES APPLICATIONS DE LOI DOMBREVAL ET AUTRES DISPOSITIONS

Connexion.....	08h30
ACCUEIL ET INTRODUCTION.....	08h45
1- Abandon et vente forcée	09h00
<i>Sophie BEUCHER, avocate au barreau d'Angers.</i> <i>Blanche de GRANVILLIERS, avocate au barreau de Paris.</i>	
2- Renforcement des sanctions pénales dans la lutte contre la maltraitance des équidés	09h40
<i>Xavier BACQUET, avocat au barreau de Paris.</i> <i>Blanche de GRANVILLIERS, avocate au barreau de Paris.</i>	
3. Aspects vétérinaires de la loi Dombrevail : secret professionnel et névrectomie	10h20
<i>Philippe LASSALAS, vétérinaire et expert de justice. (à confirmer)</i>	
Pause	10h40
4- Référent bien-être	11h00
<i>Marion WUJEK-DESHAYES, juriste Ifce.</i>	
5- Certificat détenteur : mise en application	11h20
<i>Sophie BEUCHER, avocate au barreau d'Angers.</i>	
QUESTIONS ET DEBATS.....	12h00
Fin de la formation.....	12h30

Institut du Droit Équin

Institut du Droit Équin

Hôtel Burgy - 13, rue Pierre Bernardaud – 87100 LIMOGES

Tel : 05.55.45.76.30/33 – E-mail :

droitequin@gmail.com

www.institut-droit-equin.fr